

STAPS - Entraînement sportif

Mention : STAPS - Entraînement sportif [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non
- > Lieu d'enseignement : Nanterre
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter l'[offre 2025-2026](#).

Spécialisation en troisième année de licence :

- Après 2 années de tronc commun, l'étudiant se spécialise dans différents domaines, notamment, en 3e année, en Entrainement Sportif pour : i) encadrer auprès de différents publics, des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir. ii) encadrer différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans une des spécialités APS proposées. En L3 ES, seules les spécialités sportives suivantes sont proposées : Athlétisme, Badminton, Boxe, Football, Natation, Rugby et Volley-ball.

Objectifs

Descriptif de la L1 et L2 (tronc commun)

Objectifs généraux de la formation :

Aider les étudiants à construire un parcours de formation adapté à leurs intérêts et capacités ainsi qu'aux débouchés professionnels. Préparer les étudiants à entrer dans la vie active soit directement à la fin de la licence, soit par l'intermédiaire de concours (Professorat des écoles, CAPEPS, concours de la fonction territoriale), ou à s'engager dans des études plus longues (Master, Doctorat). Acquérir les outils nécessaires à l'analyse et à la compréhension du secteur professionnel choisi. Favoriser l'intégration des connaissances scientifiques, techniques et pratiques, pour être capable de concevoir, construire, mettre en œuvre et réguler une intervention adaptée aux caractéristiques du milieu et aux publics concernés (valides et non-valides : enfants, adolescents, adultes...).

Objectifs d'apprentissage de la formation :

L'étudiant doit acquérir et approfondir des concepts fondamentaux dans le domaine de l'éducation physique et de l'activité physique et plus généralement en Sciences du Sport et du Mouvement Humain. Ces concepts recouvrent un large champ disciplinaire et pluridisciplinaire appartenant à la fois aux sciences humaines et sociales et aux sciences de la vie.

L'acquisition et la mise en application de ces savoirs fondamentaux reposent sur l'apprentissage et l'utilisation d'outils méthodologiques variés correspondant aux divers champs disciplinaires (méthodologie de la recherche, techniques d'expression et communication, documentation, informatique, statistiques et mathématiques) ainsi que la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère.

L'étudiant doit acquérir les connaissances du milieu professionnel (didactique, pédagogie, etc.), qui s'appuient sur les connaissances technologiques, techniques et pratiques des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA). L'acquisition de ces dernières doit pouvoir bénéficier d'un éclairage scientifique issu des concepts théoriques développés dans les enseignements disciplinaires et pluridisciplinaires. A ce titre, l'initiation à la recherche doit fournir le cadre méthodologique à cet éclairage scientifique.

Les acquisitions en termes de savoir-faire illustrent les compétences de l'étudiant nécessaires à son entrée dans

la vie active, pour préparer des concours et poursuivre des études supérieures. Il faut, en tout premier lieu, maîtriser la transmission des concepts par une expression écrite et orale de niveau supérieur.

Les acquisitions témoignent de la capacité de l'étudiant à articuler les concepts théoriques, issus des savoirs disciplinaires, avec les connaissances du milieu professionnel et les connaissances technologiques et techniques des APSA. Pour réaliser cette articulation, l'étudiant doit acquérir une méthode de travail. Il doit être capable de concevoir et construire un raisonnement cohérent et argumenté, lui permettant de mettre en œuvre et réguler une intervention adaptée aux caractéristiques du milieu (scolaire, fédéral, institutionnel...) et de la population concernée (tous publics valides et non-valides : enfants, adolescents, adultes...). La capacité à synthétiser les connaissances tant sur le plan théorique que pratique et la pertinence de leur utilisation dans une situation donnée donnent à l'étudiant la possibilité de poursuivre ses études en Master. Enfin, l'étudiant doit pouvoir disposer des connaissances et des démarches de la pensée utiles à la réussite des concours notamment ceux qui sont organisés par l'Éducation Nationale (Professorat des écoles, Professorat d'EPS).

Organisation

Le licence STAPS Mention « Entrainement Sportif» permet, après un tronc commun aux semestres 1 et 2, une pré-spécialisation dès le semestre 3 et une spécialisation définitive aux semestres 5 et 6.
ECTS obtenus - 60 par an. Un total de 180 ECTS sur l'ensemble des trois années de la licence.
Contient 1 parcours

Admission

Conditions d'admission

Pour une candidature en Licence 1 : parcoursup.fr

Pour une candidature en Licence 2 et Licence 3 : ecandidat. Plus d'informations sur : <https://www.parisnanterre.fr/candidatures-et-inscriptions>

Pour les étudiants relevant de la procédure Études en France, plus d'informations sur : <https://etudiants.parisnanterre.fr/international/etudiant-international/sincrire-a-une-formation>

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une candidature en Licence 1 : parcoursup.fr

Pour une candidature en Licence 2 et Licence 3 : ecandidat. Plus d'informations sur : <https://www.parisnanterre.fr/candidatures-et-inscriptions>

Pour les étudiants relevant de la procédure Études en France, plus d'informations sur : <https://etudiants.parisnanterre.fr/international/etudiant-international/sincrire-a-une-formation>

Et après

Poursuite d'études

A l'université Paris Nanterre

Possibilités de poursuite d'études dans les Masters de la Mention STAPS Activité physique adaptée et santé (APA-S) avec le parcours Activité physique adaptée: Réhabilitation, Inclusion et Bien-être (APA-RIBE) et le parcours Psychologie, Neurosciences, Physiologie : Mouvement, Cognition, Santé (PNPMCS)

Et dans les Masters de la Mention Management du sport : Parcours Management des Événements et des Loisirs Sportifs - Conduite de Projet (MELS-CP), Parcours Management des Organisations Sportives (MOS),Parcours Sport et Sciences Sociales: Perspectives nationales et internationales (SSS:PNI), et Parcours Etude du dopage et analyses des politiques anti-dopage (DOPAGE).

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF), 2nd degré, Parcours : Education Physique et Sportive

Master MEEF, 1er degré, Parcours : Professorat des écoles

Autres parcours possibles :

Concours fonction publique territoriale

Contact(s)

> Tarak Driss

Responsable pédagogique
tdriss@parisnanterre.fr

Autres contacts

Responsables pédagogiques :

Licence 1 : Mme Carole FERREL cferrelc@parisnanterre.fr

Licence 2 : M. Nicolas SOUCHON
nsouchon@parisnanterre.fr

Licence 3 ES : M. Tarak DRISS tarak.driss@parisnanterre.fr

Secrétariats pédagogiques :

Première année L1 : Mme Islem BEN AMOR

01 40 97 56 50

ibenamor@parisnanterre.fr

Bureau 102, 1er étage du bâtiment Alice MILLIAT

Deuxième année L2 : Mme Jocelyne MORO

01 40 97 56 51

jocelyne.moro@parisnanterre.fr

Bureau 100, 1er étage du bâtiment Alice MILLIAT

Troisième année L3 : Mme. Armelle PORREE

01 40 97 56 52

aporee@parisnanterre.fr

Bureau 100 - 1er étage du bâtiment Alice MILLIAT